

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 4 mars 2024

Banque nationale suisse – Résultat de l'exercice 2023

En 2023, la Banque nationale a enregistré une perte de 3,2 milliards de francs (2022: perte de 132,5 milliards).

Un bénéfice de 4 milliards de francs a découlé des positions en monnaies étrangères, et le stock d'or a généré une plus-value de 1,7 milliard. Les positions en francs ont enregistré une perte de 8,5 milliards de francs et les charges d'exploitation se sont élevées à 0,4 milliard.

La BNS a fixé à 10,5 milliards de francs la dotation à la provision pour réserves monétaires au titre de l'exercice 2023. Après prise en compte du solde négatif de la réserve pour distributions futures de 39,5 milliards de francs, la perte portée au bilan s'établit à 53,2 milliards. En vertu des dispositions de la loi sur la Banque nationale et de la convention concernant la distribution du bénéfice de la BNS passée entre le Département fédéral des finances et la Banque nationale suisse, cette perte rend impossible toute distribution au titre de l'exercice 2023. Cela vaut aussi bien pour le versement d'un dividende aux actionnaires de la BNS que pour la distribution d'un bénéfice à la Confédération et aux cantons.

Bénéfice sur les positions en monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères ont généré un bénéfice de 4 milliards de francs (2022: perte de 131,5 milliards).

Le produit des intérêts s'est élevé à 10,1 milliards de francs, celui des dividendes, à 3,6 milliards, et les charges d'intérêts ont atteint 1 milliard. Les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt ont enregistré des gains de cours de 14,8 milliards de francs, et les titres de participation et instruments de participation, de 34,6 milliards. Des pertes de change ont été enregistrées pour un montant de 58 milliards de francs.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Plus-value sur le stock d'or

Au 31 décembre 2023, le prix du kilogramme d'or s'élevait à 55 593 francs, contre 53 941 francs un an auparavant, ce qui représente une augmentation de 3,1%. De ce fait, le stock d'or, qui est resté inchangé à 1 040 tonnes, a généré une plus-value de 1,7 milliard de francs en 2023 (2022: 0,4 milliard).

Perte sur les positions en francs

Les positions en francs ont généré une perte de 8,5 milliards de francs (2022: 1 milliard). Celle-ci résulte principalement de la rémunération des avoirs en comptes de virement (7,4 milliards de francs). Les opérations destinées à résorber des liquidités ont entraîné des charges d'intérêts s'élevant à 2,5 milliards de francs. La BNS résorbe des liquidités en concluant des pensions de titres et en émettant ses propres titres de créance. Le produit des intérêts des prêts fondés sur le droit de nécessité, dont le remboursement s'est achevé en août, et celui des prêts gagés se sont élevés à 1,4 milliard de francs.

Provision pour réserves monétaires

L'objectif de la Banque nationale est d'avoir un bilan solide et des fonds propres suffisants pour pouvoir absorber des pertes, même importantes. La BNS attribue donc chaque année un certain montant à la provision pour réserves monétaires. Pour déterminer le montant de la dotation annuelle, elle se base sur le double du taux de croissance moyen du produit intérieur brut nominal des cinq dernières années. Afin de garantir une dotation suffisante même en période de faible croissance du PIB nominal, l'attribution annuelle ne peut cependant être inférieure à 10% du solde de la provision à la fin de l'exercice précédent.

Le taux de croissance moyen du PIB nominal ayant été de seulement 1,9% au cours des cinq dernières années, la règle de la dotation minimale de 10% s'applique à l'exercice 2023, et un montant de 10,5 milliards de francs a été attribué à la provision pour réserves monétaires (2022: 9,6 milliards). Le solde de la provision pour réserves monétaires passe ainsi de 105,2 milliards de francs à 115,8 milliards.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat 2023

En millions de francs

	Voir chiffre	2023	2022	Variation
Résultat sur l'or		1 718,4	408,5	+ 1 309,9
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	1	4 012,9	- 131 458,5	+ 135 471,4
Résultat sur les positions en francs	2	- 8 505,4	- 1 038,5	- 7 466,9
Autres résultats		8,6	6,7	+ 1,9
Résultat brut		- 2 765,5	- 132 081,8	+ 129 316,3
Charges afférentes aux billets de banque		- 36,9	- 36,5	- 0,4
Charges de personnel		- 195,3	- 188,3	- 7,0
Autres charges d'exploitation		- 150,2	- 134,0	- 16,2
Amortissements sur les immobilisations corporelles		- 36,2	- 38,9	+ 2,7
Résultat de l'exercice		- 3 184,1	- 132 479,5	+ 129 295,4

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Affectation du bénéfice 2023¹

En millions de francs

	2023	2022	Variation
Résultat de l'exercice	- 3 184,1	- 132 479,5	+ 129 295,4
- dotation à la provision pour réserves monétaires	- 10 524,7	- 9 567,9	- 956,8
= Résultat annuel distribuable	- 13 708,8	- 142 047,4	+ 128 338,6
+ bénéfice ou perte reportés (réserve pour distributions futures avant affectation du bénéfice)	- 39 504,0	102 543,5	- 142 047,5
= Perte portée au bilan	- 53 212,8	- 39 504,0	- 13 708,8
- versement d'un dividende de 6%	-	-	-
- distribution à la Confédération et aux cantons ²	-	-	-
= Report aux comptes de l'exercice suivant (réserve pour distributions futures après affectation du bénéfice)	- 53 212,8	- 39 504,0	- 13 708,8

1 La détermination et l'affectation du bénéfice sont régies par les art. 30 et 31 de la loi sur la Banque nationale suisse. Le résultat annuel distribuable est égal au montant du résultat de l'exercice diminué de la dotation à la provision pour réserves monétaires. Le bénéfice ou la perte portés au bilan sont obtenus en ajoutant le montant de la réserve pour distributions futures au résultat annuel distribuable. Lorsqu'un bénéfice est porté au bilan, il détermine le montant de la distribution. En revanche, lorsqu'une perte est portée au bilan, aucune distribution ni versement de dividende ne peuvent avoir lieu.

2 Convention du 29 janvier 2021 entre le Département fédéral des finances et la BNS concernant la distribution du bénéfice.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bilan au 31 décembre 2023**Actif**

En millions de francs

	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Or	57 817,7	56 099,3	+ 1 718,4
Placements de devises ¹	677 395,8	800 566,2	- 123 170,4
Position de réserve au FMI	1 885,2	2 136,6	- 251,4
Moyens de paiement internationaux	10 901,8	11 380,7	- 478,9
Crédits d'aide monétaire	745,3	877,5	- 132,2
Créances en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Titres en francs	3 852,3	3 564,8	+ 287,5
Prêts gagés ²	40 306,5	4 430,5	+ 35 876,0
Immobilisations corporelles	450,6	440,5	+ 10,1
Participations	130,4	132,3	- 1,9
Autres actifs	1 158,6	1 748,5	- 589,9
Total	794 644,1	881 376,8	- 86 732,7

1 Au 31 décembre 2023, ce poste comprend les avoirs à vue résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises, à hauteur de 22,8 milliards de francs (31 décembre 2022: 16,7 milliards). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*, entraînant un accroissement du bilan.

2 Ce poste englobe les créances qui découlent des facilités donnant accès à l'aide extraordinaire sous forme de liquidités contre des garanties (*emergency liquidity assistance*, ELA) conformément aux *Directives générales sur les instruments de politique monétaire*, et les créances résultant de la facilité de refinancement BNS-COVID-19 (FRC). En 2023, ce poste incluait également les créances privilégiées découlant des prêts d'aide supplémentaires sous forme de liquidités (ELA+) et les créances privilégiées découlant des prêts d'aide sous forme de liquidités assortis d'une garantie du risque de défaillance par la Confédération (mécanisme public de garantie des liquidités, *public liquidity backstop*, PLB). Ces deux mécanismes se basaient sur l'ordonnance de nécessité du Conseil fédéral du 16 mars 2023. Les prêts fondés sur le droit de nécessité étaient entièrement remboursés à la date du 10 août 2023.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Passif

En millions de francs

	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Billets de banque en circulation	76 321,4	81 696,8	-5 375,4
Comptes de virement des banques résidentes	449 439,5	466 922,7	-17 483,2
Engagements envers la Confédération	15 398,3	16 667,9	-1 269,6
Comptes de virement de banques et d'institutions non résidentes	5 944,8	27 584,2	-21 639,4
Autres engagements à vue	2 142,6	27 803,9	-25 661,3
Engagements en francs résultant de pensions de titres	61 667,8	67 144,8	-5 477,0
Propres titres de créance	86 699,7	98 168,8	-11 469,1
Engagements en monnaies étrangères	22 858,5	16 739,7	+6 118,8
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	10 100,5	10 919,1	-818,6
Autres passifs	1 487,1	1 960,9	-473,8
Fonds propres			
Provision pour réserves monétaires ¹	105 247,0	95 679,1	+9 567,9
Capital	25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures ¹	-39 504,0	102 543,5	-142 047,5
Résultat de l'exercice	-3 184,1	-132 479,5	+129 295,4
Total des fonds propres	62 583,9	65 768,0	-3 184,1
Total	794 644,1	881 376,8	-86 732,7

¹ Avant affectation du bénéfice.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Cours de conversion et prix de l'or

	31.12.2023 En francs	31.12.2022 En francs	Variation En %	31.12.2022 En francs	31.12.2021 En francs	Variation En %
1 euro (EUR)	0,9276	0,9860	-5,9	0,9860	1,0366	-4,9
1 dollar des États-Unis (USD)	0,8382	0,9223	-9,1	0,9223	0,9137	0,9
100 yens (JPY)	0,5923	0,6998	-15,4	0,6998	0,7939	-11,9
1 livre sterling (GBP)	1,0674	1,1140	-4,2	1,1140	1,2351	-9,8
1 dollar canadien (CAD)	0,6338	0,6810	-6,9	0,6810	0,7202	-5,4
1 kilogramme d'or	55 593,39	53 941,10	+3,1	53 941,10	53 548,29	0,7

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Informations complémentaires sur les comptes annuels

Chiffre 1: Résultat sur les positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	2023	2022	Variation
Placements de devises	4 152,1	-131 377,2	+135 529,3
Position de réserve au FMI	-87,7	-54,0	-33,7
Moyens de paiement internationaux	-19,9	-6,2	-13,7
Crédits d'aide monétaire	-31,7	-21,1	-10,6
Total	4 012,9	-131 458,5	+135 471,4

Ventilation selon le type, en millions de francs

	2023	2022	Variation
Produit des intérêts	10 060,3	7 408,0	+2 652,3
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	14 828,1	-71 998,0	+86 826,1
Charges d'intérêts	-1 047,7	-135,4	-912,3
Produit des dividendes	3 619,4	4 361,7	-742,3
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	34 606,2	-41 310,7	+75 916,9
Gains/pertes de change	-58 023,9	-29 750,0	-28 273,9
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	-29,4	-34,0	+4,6
Total	4 012,9	-131 458,5	+135 471,4

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Chiffre 2: Résultat sur les positions en francs**Ventilation selon la provenance**, en millions de francs

	2023	2022	Variation
Comptes de virement	- 7 442,2	- 197,7	- 7 244,5
Titres en francs	264,0	- 538,9	+ 802,9
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	2,5	- 38,5	+ 41,0
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	- 994,5	- 84,6	- 909,9
Prêts gagés et prêts fondés sur le droit de nécessité	1 407,4	- 27,9	+ 1 435,3
Engagements envers la Confédération	- 250,4	- 24,8	- 225,6
Propres titres de créance	- 1 485,1	- 120,8	- 1 364,3
Autres positions en francs	- 7,1	- 5,2	- 1,9
Total	- 8 505,4	- 1 038,5	- 7 466,9

Ventilation selon le type, en millions de francs

	2023	2022	Variation
Produit des intérêts	1 447,8	- 32,5	+ 1 480,3
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	243,4	- 560,5	+ 803,9
Charges d'intérêts	- 10 179,4	- 433,2	- 9 746,2
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	- 17,2	- 12,2	- 5,0
Total	- 8 505,4	- 1 038,5	- 7 466,9